

LISTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES HOMOLOGUÉS EN OLÉICULTURE

MOUCHE:

CERTIPHYTO	Spécialités commerciales	Stratégie	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque	
	ARGI NATURE, ARGICAL PRO	BARRIÈRE MINÉRALE #	Kaolin 99%	30kg/ha	6	28	ND	5	OUI	- 1ère application à 60kg/ha dès que les olives font + de 8mm de longueur et que les 1ères mouches sont capturées. - Renouveler les applications à 30 kg/ha tous les mois, ou dès lessivage.	
	BAIKAL WP, SOKALCIARBO WP		Kaolin 1000g/kg	60kg/ha max	6	ND	6	5	OUI		
	VIO-TRAP	PIÉGEAGE MASSIF	Deltaméthrine 0,125 g/kg + Hydrolysat de protéines 21 g/kg	200 pièges /ha	2	ND	ND	ND	OUI	À réserver aux grands vergers isolés	
	SYNEÏS APPÂT	ADULTICIDE PRÉVENTIF	Spinosad 0,02 %	1,2 L/ha	4	7	6	5	OUI	- Application en localisé (10% de l'arbre) - À réserver aux grands vergers isolés.	
	DECIS PROTECH, DECLINE 1.5 EW, DELTASTAR, PEARL PROTECH, SPLIT PROTECH, VIVATRINE EW <i>(1) Produits également homologués contre les psylles</i>		Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL*	3	7	6	50	non	- Réaliser une application à chaque augmentation de vol de mouche: suivre les vols à l'aide de pièges indicatifs ou voir les cartes interactives Gestolive sur afidol.org , ou suivre les bulletins de préconisation Infolive.	
	ENVERGURE, ESTAMINA, KARAIBE PRO, KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON, KARATE XFLOW, KARATE ZEON, KARIS 10 CS, KUSTI, LAMBDASTAR, NINJA PRO, PROFILAMBDA 100 CS, SCIMITAR, SENTINEL PRO, SPARK, TRAFO <i>(2) Produits également homologués contre les coleoptères phytophages et les chenilles phytophages</i>		Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha	2	7	48	50	non	- Les produits à base de lambda-cyhalothrine et deltaméthrine sont liposolubles. - La persistance d'action diminue très vite au-delà de 24°C.	
	CORANO, GALWAY <i>(2) Produits également homologués contre les coleoptères phytophages et les chenilles phytophages</i>		Lambda cyhalothrine 5 %	0,220 kg/ha	2	7	48	50	non	- S'il vous reste des stocks de KARATE XPRESS, NINJA, POOL, ou SENTINEL : vous pouvez toujours les utiliser.	
ALANTO, CALYPSO	OVICIDE CURATIF	Thiaclopride 480 g/L	0,025 L/hL*	2	14	48	50	non	- Traiter si présence de piqûres de ponte - N'est efficace que 4 jours après ponte - Bonne action adulticide		
IMIDAN 50 WG	LARVICIDE CURATIF	Phosmet 500 g/Kg	1,5 kg/ha	2	28	24	50	non	- Traiter si présence de larves. - Pour une meilleure persistance d'action du produit : possibilité d'acidifier l'eau de la bouillie. - Liposoluble		

NMA/an: Nombre Maximal d'Applications par an. / DAR: Délai Avant Récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte. / ZNT : Zone Non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / DRE: Délai de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / Bio : Produit utilisable en agriculture biologique. / ND: Données Non Disponibles sur la base E-phy. Consulter l'étiquette du produit. / #: D'autres barrières minérales sont utilisables sur oliviers mais ne bénéficient pas d'une Autorisation de Mise en Marché comme produit phytosanitaire. / * La dose homologuée pour ce produit a été établie pour une pulvérisation de 1000 litres par hectare sur des arbres suffisamment volumineux pour occuper le volume le maximum de surface. Donc ce ca, la dose par ha est de 10 fois la dose par hL quel que soit le volume réel de bouillie appliqué. /  : Dangereux pour les abeilles. Détruire l'enherbement avant traitement.

JARDIN	Spécialités commerciales	Stratégie	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	ARGI JARDIN, FRUCTIFIA	BARRIÈRE MINÉRALE #	Kaolin 99%	3 g/m ²	6	28	ND	5	OUI	- Éviter d'utiliser des concentrations trop élevées. Idéale: 4 à 8 % soit 40 à 80 g/L. - 1ère application dès que les olives font + de 8mm de longueur et que les 1ères mouches sont capturées. - Renouveler les applications tous les mois, ou dès lessivage.
DECIS J	ADULTICIDE PRÉVENTIF	Deltaméthrine 15 g/L	0,800 mL/L	3	7	6	50	non	- Réaliser une application à chaque augmentation de vol de mouche: suivre les vols à l'aide de pièges indicatifs ou voir les cartes interactives Gestolive sur afidol.org , ou suivre les bulletins de préconisation Infolive.	



Chenilles phytophages (Teigne et pyrale du jasmin) :

CERTIPHYTO	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	BACIVERS DF, BACTURA DF, BIOBIT DF, DIPEL DF, SCUTELLO DF	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. kurstaki ABTS-351 32000 UI/MG	0,05 kg/hL*	ND	ND	24	ND	OUI	- Efficace uniquement sur la génération se nourrissant des boutons floraux: traiter au stade "gonflement des boutons floraux" si + de 10% de feuilles minées observées lors du comptage d'hiver.
XENTARI	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. kurstaki SA-11 32000 - UIAK/MG	0,05 kg/hL*	1	ND	ND	ND	OUI	- Renouveler si températures froides pendant 1 semaine ou si lessivage par les pluies.	
IMIDAN 50 WG	Phosmet 500 g/Kg	1,5 kg/ha	2	28	24	50	NON	- Liposoluble	
(2) Voir liste des produits utilisés contre la mouche et également homologués contre les chenilles phytophages									



JARDIN	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	DELFIN, DELFIN JARDIN, WASCO JARDIN, WASCO WG	<i>Bacillus thuringiensis</i> subsp. aizawai 35000 UI/MG	0,05 kg/hL*	ND	ND	ND	ND	OUI	- Efficace uniquement sur la génération se nourrissant des boutons floraux. - Renouveler si températures froides pendant 1 semaine ou si lessivage par les pluies.

NMA/an: Nombre Maximal d'Applications par an. / DAR: Délai Avant Récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte. / ZNT : Zone Non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / DRE: Délai de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / Bio : Produit utilisable en agriculture biologique. / ND: Données Non Disponibles sur la base E-phy. Consulter l'étiquette du produit. / #: D'autres barrières minérales sont utilisables sur oliviers mais ne bénéficient pas d'une Autorisation de Mise en Marché comme produit phytosanitaire. / * La dose homologuée pour ce produit a été établie pour une pulvérisation de 1000 litres par hectare sur des arbres suffisamment volumineux pour occuper le volume le maximum de surface. Donc ce ca, la dose par ha est de 10 fois la dose par hL quel que soit le volume réel de bouillie appliqué. /  : Dangereux pour les abeilles. Détruire l'enherbement avant traitement.

Coléoptères phytophages :

CERTI.	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	(2) Voir liste des produits utilisés contre la mouche et également homologués contre les coléoptères phytophages								



Cochenille noire :

CERTIPHYTO	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	INSEGAR, INSEGAR 25 WG, PRECISION	Fénoxycarbe 25 %	0,04 kg/hL*	2	14	6	5	non	À appliquer au moment où les larves sont mobiles et sorties du bouclier (été)
	ADMIRAL PRO	Pyriproxifène 100 g/L	0,3 L/ha	1	ND	24	20	non	À appliquer uniquement avant la floraison. Produit déconseillé car non adapté pour cibler l'essaimage des larves pendant l'été.
	ACAKILL, ACTIPRON EXTRA, EUPHYTANE GOLD, OLIBLAN, OVIPHYT, OVIPRON EXTRA	Huile de vaseline 817 g/L	2,0 L/hL*	ND	ND	6	5	OUI	À utiliser pendant l'hiver. Efficace mais avec un large spectre d'action.



JARDIN	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	ALPHASIS EV, SPASIS, STORMING	Huile de vaseline 817 g/L	2,0 L/hL*	ND	ND	ND	ND	OUI	À utiliser pendant l'hiver. Efficace mais avec un large spectre d'action.

NMA/an: Nombre Maximal d'Applications par an. / DAR: Délai Avant Récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte. / ZNT : Zone Non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / DRE: Délai de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / Bio : Produit utilisable en agriculture biologique. / ND: Données Non Disponibles sur la base E-phy. Consulter l'étiquette du produit. / #: D'autres barrières minérales sont utilisables sur oliviers mais ne bénéficient pas d'une Autorisation de Mise en Marché comme produit phytosanitaire. / * La dose homologuée pour ce produit a été établie pour une pulvérisation de 1000 litres par hectare sur des arbres suffisamment volumineux pour occuper le volume le maximum de surface. Dance ce ca, la dose par ha est de 10 fois la dose par hL quel que soit le volume réel de bouillie appliqué. /  : Dangereux pour les abeilles. Détruire l'enherbement avant traitement.



Œil de Paon :

CERTIPHYTO	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	ADDAX DG	Mancozèbe 75 %	2,25 kg/ha	1	21	48	50	non	- Action préventive, comparable à celle du cuivre. - À privilégier à proximité de la floraison. - Effet corollaire observé contre la dalmaticose.
	DITHANE NEOTEC, KAVEA DG, MANCOWAN PLUS, MILCOZEBE DG	Mancozèbe 75 %	2,4 kg/ha	1	21	48	50	non	
	ADDAX, MANZOCURE SP, MILCOZEBE, VACOR 80 WP	Mancozèbe 80 %	2,25 kg/ha	1	21	48	50	non	
	CAIMAN PLUS, DITHANE M 45, MANFIL PLUS	Mancozèbe 800 g/kg							
	STROBY DF	Kresoxim-méthyl 50 %	0,02 kg/hL*	3	30	6	5	non	- À réserver aux actions de rattrapage après pluie ou à proximité de la floraison - Bonne résistance au lessivage - Risque de développement de résistance
	BORDO 20 MICRO, BOUILLIE PROTECT WG, CUPRO TOP 20 WG, CUPRUSSUL 20 WG	Cuivre 200 g/kg	20 kg/ha	5	15	6	50	OUI	- Spécialités à base de Cuivre 200 g/kg: moins de 4 kg de matière active cuivre/hectare/an
	BOUILLIE BORDELAISE RSR, BOUILLIE BORDELAISE RSR NC, BOUILLIE BORDELAISE RSR NC JARDIN, SUPER BOUILLIE MACCLESFIELD 80 <i>(3) Produits également homologués contre la bactériose</i>	Cuivre du sulfate 20 %	1,25 kg/hL*	ND	ND	24	50	OUI	- Intervenir avant les pluies si 10 à 15% des feuilles sont atteintes. Renouveler en cas de lessivage (20 à 40 mm de pluie). - 1ère application de l'année : à pleine dose. Les suivantes : à demi-dose. - Limiter les applications de cuivre pour préserver les sols: Bio: moins de 6 kg de matière active cuivre/hectare/an. - Pas de cuivre pendant la floraison. - Prophylaxie: Tenir les arbres aérés par une taille régulière qui permet une meilleure pénétration des pulvérisation dans la frondaison
	BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS, BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC, EQAL DG <i>(3) Produits également homologués contre la bactériose</i>	Cuivre 20 %	1,25 kg/hL*	ND	ND	24	ND	OUI	
	COPLESS, MICROS-COP <i>(3) Produits également homologués contre la bactériose</i>	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 37,5 %	0,66 kg/hL*	ND	ND	48	ND	OUI	
CUPROXYDE MACCLESFIELD 50 <i>(3) Produits également homologués contre la bactériose</i>	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 50 %	0,5 kg/hL*	ND	ND	24	ND	OUI		
MOJOX 75 WG, NORDOX 75 WG <i>(3) Produits également homologués contre la bactériose</i>	Cuivre de l'oxyde cuivreux 750 g/kg	0,333 kg/hL*	ND	ND	ND	ND	OUI		

NMA/an: Nombre Maximal d'Applications par an. / DAR: Délai Avant Récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte. / ZNT : Zone Non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / DRE: Délai de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / Bio : Produit utilisable en agriculture biologique. / ND: Données Non Disponibles sur la base E-phy. Consulter l'étiquette du produit. / #: D'autres barrières minérales sont utilisables sur oliviers mais ne bénéficient pas d'une Autorisation de Mise en Marché comme produit phytosanitaire. / * La dose homologuée pour ce produit a été établie pour une pulvérisation de 1000 litres par hectare sur des arbres suffisamment volumineux pour occuper le volume le maximum de surface. Dance ce ca, la dose par ha est de 10 fois la dose par hL quel que soit le volume réel de bouillie appliqué. /  : Dangereux pour les abeilles. Détruire l'enherbement avant traitement.

Bactériose :

CERTIPHYTO	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	FUNGURAN-OH 300 SC, KUPFLO	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 300 g/L	4,0 L/ha	ND	14	24	50	oui	- Limiter les applications de cuivre pour préserver les sols. Bio : moins de 6 kg de matière active cuivre/ hectare/an. - Pas de cuivre pendant la floraison.
	HELIOCUIVRE, HELIOTERPEN CUIVRE	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 645 g/L	0,31 L/hL*	5	ND	24	ND	oui	
	KOCIDE 2000, KOCIDE 35 DF	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 35 %	0,35 kg/hL*	ND	ND	24	ND	oui	
(3) Voir liste des produits utilisés contre l'œil de paon et également homologué contre la bactériose									

Œil de Paon et Bactériose :

JARDIN	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS	Cuivre du sulfate 20 %	1,25 kg/hL*	ND	ND	ND	50	oui	- Intervenir avant les pluies si 10 à 15% des feuilles sont atteintes. Renouveler en cas de lessivage (20 à 40mm de pluie). - Les interventions à demi-dose sont généralement suffisantes.
	BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS JARDIN, BOUILLIE BORDELAISE EXPRESS	Cuivre 20 %	1,25 kg/hL*	ND	ND	24	ND	oui	
	CHAMP FLO, CHAMP FLO AMPLI	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 360 g/L	0,7 L/hL*	ND	ND	6	ND	oui	- Limiter les applications de cuivre pour préserver les sols. Bio : moins de 6 kg de matière active cuivre/ hectare/an. - Pas de cuivre pendant la floraison. - Prophylaxie: Tenir les arbres aérés par une taille régulière.
	CHEM COPP 50	Cuivre de l'oxyde cuivreux 50 %	0,5 kg/hL*	ND	ND	24	ND	oui	
	CUPROFLO, PASTA CAFFARO, YUCCA	Cuivre de l'oxychlorure de cuivre 357,5 g/l	0,7 L/hL*	ND	ND	ND	ND	oui	
	NORDOX 75 WG JARDIN	Cuivre de l'oxyde cuivreux 750 g/kg	3,33 g/L	4	21	ND	5	oui	

PSYLLE:

CERTI.	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	(1) Voir liste des produits utilisés contre la mouche et également homologués contre les psylles Les dégâts causés par le psylle sont souvent minimes et ne justifient pas une intervention directe contre ce ravageur. Un équilibre naturel s'établit généralement grâce aux auxiliaires.								

NMA/an: Nombre Maximal d'Applications par an. / DAR: Délai Avant Récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte. / ZNT : Zone Non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / DRE: Délai de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / Bio : Produit utilisable en agriculture biologique. / ND: Données Non Disponibles sur la base E-phy. Consulter l'étiquette du produit. / #: D'autres barrières minérales sont utilisables sur oliviers mais ne bénéficient pas d'une Autorisation de Mise en Marché comme produit phytosanitaire. / * La dose homologuée pour ce produit a été établie pour une pulvérisation de 1000 litres par hectare sur des arbres suffisamment volumineux pour occuper le volume le maximum de surface. Donc ce ca, la dose par ha est de 10 fois la dose par hL quel que soit le volume réel de bouillie appliqué. /  : Dangereux pour les abeilles. Détruire l'enherbement avant traitement.

Tableau complémentaire glu (utile contre l'otiorrhynque) :

JARDIN	Spécialités commerciales	Matière active	Dose	NMA/ an	DAR	DRE	ZNT	Usage Bio	Remarque
	GLU ARBORICOLE PELTON 2, GLU CLAUSE, GLU V VILMORIN, KB GLU, UMUPRO JARDIN GLU	Huile de ricin éthoxylée 64 %+ résines 32 %	sans	ND	non	non	non	non	Une bande de glu apposée sur le tronc des arbres suffit à stopper les otiorrhynques et leurs dégâts. Attention aux tuteurs ou aux herbes hautes, les insectes peuvent s'en servir pour accéder aux rameaux.
	GLU BASF HJ	Résines 15 %+ huile de ricin 65 % + gomme manille 20 %+ cire 5 %	ND						
	GLU LHOMME LEFORT	Résines 15 %+ huile de ricin 60 % + gomme manille 20 %+ cire 5 %	voir étiquette						
	GLU NAVARRE	Huile de résine 40 % + cire d'abeille 5 % + huile de ricin 20 % + colophane 35 %	ND						
	RAMPASTOP	Polybutène 65 % + Polyisobutène 35 %	sans						



La liste des spécialités commerciales autorisée sur Oliviers et présentées dans les tableaux ci-dessus n'est pas exhaustive. Il existe des importations d'autres spécialités commerciales en provenance d'autres pays. Ces spécialités sont identiques à un produit de référence déjà autorisé en France, et sont mises sur le marché français au titre d'un permis de commerce parallèle. La liste de ces produits d'importation parallèle sont disponibles sur le site de l'Anses sur ce lien : https://www.anses.fr/fr/system/files/PCP_autorises.pdf

TOXICOLOGIE:

Avant d'obtenir une Autorisation de Mise en Marché (AMM), chaque produit phytosanitaire doit faire l'objet d'une étude approfondie sur les risques toxicologiques et environnementaux qu'il est susceptibles d'engendrer.

Les résultats de cette étude sont exprimés à travers une classification toxicologique et des "phrases de risques" avertissant l'utilisateur des dangers potentiels pour sa santé (voir nomenclature partielle ci-dessous).

Classification toxicologique:

- Dangers physiques	 Explosif /  Inflammable /  Comburant /  Gaz sous pression /  Corrosif
- Dangers pour la santé	 Corrosif /  Toxique /  Toxique, irritant, sensibilisant, narcotique /  Sensibilisant, mutagène, cancérogène, reprotoxique
- Dangers pour l'environnement	 Danger pour l'environnement

NMA/an: Nombre Maximal d'Applications par an. / DAR: Délai Avant Récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte. / ZNT : Zone Non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / DRE: Délai de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / Bio : Produit utilisable en agriculture biologique. / ND: Données Non Disponibles sur la base E-phy. Consulter l'étiquette du produit. / #: D'autres barrières minérales sont utilisables sur oliviers mais ne bénéficient pas d'une Autorisation de Mise en Marché comme produit phytosanitaire. / * Habituellement, les doses homologuées sont établies avec des doses à l'hectare sur une base de 1000L de bouillie/ha. Pour obtenir la dose/hL, diviser la dose/ha par 10. /  : Dangereux pour les abeilles. Détruire l'enherbement avant traitement.



MÉLANGES INTERDITS:

Mélanges interdits :

Les règles d'interdiction de mélanges des produits phytosanitaires sont modifiées depuis le 12 juin 2015. Désormais, un mélange de produits phytosanitaires est interdit si :

- au moins un produit est étiqueté H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360FD, H360F, H360D, H360Fd, H360Df, H370 ou H372 ;
- au moins deux produits comportent une des mentions de danger H341, H351 ou H371 ;
- ou au moins deux produits comportent la mention de danger H373 ;
- ou au moins deux produits comportent une des mentions de danger H361d, H361fd, H361f ou H362 ;
- au moins un des produits a une ZNT (zone non traitée) supérieure à 100 mètres (aucune spécialité de ce type sur l'olivier) ;
- les produits sont un pyréthrianoïde et un triazole ou un pyréthrianoïde et un imidazole. Les triazoles et imidazoles ne sont pas autorisés sur olivier.

Pour identifier les mentions de danger H3xx faisant l'objet d'interdictions de mélange, il est indispensable de se reporter à l'étiquette des produits ou le site *anses.ephy*.